

3.1 Parcours de formation

Formation B/AAC/CS

Apprendre à devenir un conducteur sûr demande de la concentration de l'assiduité et de la motivation.

Nous vous proposons 1 parcours pour progresser dans votre formation. Lors de la signature de votre contrat vous vous engagez donc à suivre obligatoirement ce parcours de formation décrit ci-après.

Parcours théorique :

Tous les mardis et jeudis à 17h15 des cours collectifs vous sont proposés. Ces cours sont dispensés par un enseignant de l'auto-école et traitera d'un thème précis à chaque séance. Vous trouverez en salle de code les dates et les thèmes traités pour le mois.

Thèmes traités :

- Le conducteur :

Les effets de l'alcool, des drogues et des médicaments

Les effets de la vitesse et les conséquences en cas de choc

Sécurité active et passive, l'importance de la ceinture de sécurité

Les limites humaines

- Le véhicule :

Les forces (centrifuge et cinétique) et leurs effets

Les aides à la conduite : ABS, AFU, ESP...

Les grands principes de la mécanique et de l'entretien

La réglementation : documents obligatoire, contrôle technique

- La Route :

La signalisation verticale et horizontale, Intersections, priorités, stationnement, arrêt

Les autres usagers

- **L'environnement :**

Les principes de l'éco-conduite

Etre un citoyen éco-mobile

Vous pouvez également venir vous entraîner sur les tests code de la route (questions sur DVD avec correction moniteur). Votre entraînement peut se faire a votre domicile à l'aide d'une connexion internet.

Parcours pratique :

Pour mettre en application le code de la route en voiture , la formation se fait en alternance soit par des séances d'1h ou 2h.

Pendant ses séances vous serez amenez à circuler :

- **en raz de campagne**
- **en ville**
- **en circulation dense**
- **Sur voie expresse**